N° 171 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Mardi 20 Juin 1905

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 52

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. [illegible]
RÉCLAMES. . . . 0 fr. [illegible]
FAITS DIVERS. . . 0 fr. [illegible]
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, chez [illegible], 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

TRÈS PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication de

L'ANNEAU DE FER

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

ELY MONTCLERC

LE SUCRAGE

La Chambre des députés continue la longue discussion du projet destiné à empêcher les abus du sucrage. Nous avons dans notre dernier article, indiqué toute la complexité d'une question qui peut paraître très simple. Qu'est-ce en effet que le vin ? Le résultat de la fermentation naturelle du jus de raisin frais ; donc tout ce qui est obtenu d'autre manière n'est pas du vin. L'addition de sucre destiné à fournir par fermentation de l'alcool qui, macéré après addition d'eau avec les résidus de vendanges, acquiert une coloration identique à celle du vin, constituerait dès lors une falsification et le remède naturel, radical, indiscutablement efficace serait l'interdiction légale de tout sucrage.

Jusqu'ici rien de plus simple ; un examen plus attentif de la situation change considérablement la situation.

Tout d'abord il importe de remarquer que nos vins de Champagne et nos vins de liqueur ne peuvent se passer de sucre ; pour les premiers de l'avis unanime il ne saurait être question d'interdire le sucrage indispensable, pour qu'on appelle en langage technique, la prise en mousse.

Dans une seconde catégorie se trouvent tous nos vins de l'Ouest. Le soleil se montre dans cette région relativement avare de ses rayons et les vins obtenus ont une certaine acidité naturelle qu'il importe de neutraliser. Le sucrage y est employé d'une façon normale, non pas pour peser sur les cours en augmentant la quantité produite, ni pour accroître le degré alcoolique, mais uniquement pour donner au vin un caractère correspondant à celui que, depuis de longues années, le consommateur s'est fait de sa marque. Peut-on législativement supprimer une production dont les pratiques, connues de tous depuis un temps immémorial, n'ont jamais soulevé la moindre réclamation ?

En fait, on est amené à reconnaître que le midi seul a intérêt à la suppression du sucrage car les vins n'ont nullement besoin pour se compléter, pour se conserver d'une addition quelconque de sucre. Ce dernier dès lors n'y sera employé que pour la fabrication de vins artificiels, ne sera utilisé que pour doubler, tripler la quantité de vin de première cuvée normalement obtenue !

Dans ces conditions on aurait pu s'attendre à voir les représentants du midi s'attacher spécialement à l'interdiction complète du sucrage ; ils ne l'ont pas fait pour la raison toute simple que leurs mandants veulent pouvoir consacrer, pour les années déficitaires, la possibilité de sucrer.

Nous n'ignorons pas, et nous avons entendu soutenir cette opinion dans des sociétés agricoles de nos régions, que l'interdiction du sucrage est chose très difficile à réaliser, d'aucuns même disent impossible. Nous n'avons jamais été de cet avis, et la Chambre des députés paraît penser comme nous. Elle a décidé, en effet, que la faculté de sucrage, dans les conditions prévues par l'article 7 de la loi du 28 janvier 1903, ne pourrait être exercée que durant la période des vendanges. Dans chaque département le préfet, par arrêté pris après avis du Conseil général, déterminera la durée de la période pendant laquelle le sucrage sera toléré. Pendant tout le reste de l'année, il demeurera strictement interdit, donc l'interdiction est matériellement possible.

La seule raison qui empêche de généraliser la mesure, c'est qu'on la considère comme inopportune.

Le conflit d'intérêts antagonistes que nous venons de signaler a amené, malgré les efforts du midi, des résultats qui étaient à prévoir. La commission des boissons, par l'intermédiaire de son rapporteur M. Lanrubie, demandait à frapper d'une surtaxe le sucre employé au sucrage des vins. Sa proposition n'a pas été admise par la Chambre. La discussion continue, il s'agit maintenant de mesures destinées à rendre plus difficile la circulation et par suite la consommation du sucre. Dans un discours des plus serrés, M. Noël, député de l'Oise, président de la commission des douanes, a montré combien les députés du midi ont exagéré le mal dont ils souffrent, n'ont-ils pas été, en effet, jusqu'à reprocher au Gouvernement les dégrèvements qui ont été accordés aux régions atteintes par le phylloxéra, les subventions qui leur ont été allouées, la diffusion même de l'enseignement agricole ! Il leur importerait cependant de prendre garde à leurs paroles ; ils risquent en jetant leur cri d'alarme de faire croire au monde entier qu'en France on ne produit que des vins adultérés, ce qui ne saurait certainement profiter à leur renommée !

M. Klotz, député de la Somme, défendra à son tour mardi les intérêts sucriers du Nord, nous voulons conserver l'espoir que les efforts de nos représentants arriveront, non pas à faciliter la falsification du vin, car nous sommes les adversaires irréductibles des falsificateurs des denrées alimentaires, mais à éviter toute gêne inutile apportée à la circulation du sucre !

Après la longue discussion qui vient de se dérouler à la Chambre, il apparaît de plus en plus selon nous, que deux remèdes pourraient être seuls efficaces : l'interdiction totale du sucrage qui serait certainement rejetée ou, suivant l'expression de M. le Président du Conseil, l'application d'une politique économique régionale ! Ce dernier moyen ne cadre nullement avec nos conceptions fiscales ; aussi ne croyons-nous guère à l'obtention de résultats bien tangibles ! On pourra tracasser nos producteurs de sucre, molester une fois de plus, les départements du Nord de la France toujours sacrifiés dans leurs intérêts ; on ne supprimera selon nous, ou delors des deux moyens que nous venons d'indiquer, ni une fraude, ni un fraudeur !

LOUIS DUTROY.

La Politique

M. Rouvier ayant pris la direction de ses affaires étrangères, l'opinion publique s'est sentie rassurée, ce qui est tout à l'honneur de cet homme d'Etat.

On le sait prudent, avisé et incapable d'apporter dans ses relations avec les autres pays un esprit d'autoritarisme et des préventions fâcheuses, capables de provoquer des craintes semblables à celles de ces derniers jours.

Le bon patriotisme, celui qui ne s'amuse pas à faire des phrases, mais qui ne souffrirait aucune atteinte à la dignité de la France, est pleinement satisfait de voir M. Rouvier à la place de M. Delcassé.

Cette satisfaction se trouve justifiée par l'impression de détente qui s'est immédiatement produite à la nouvelle de la décision du Président du Conseil.

M. Rouvier semble devoir obtenir, au point de vue extérieur, des effets aussi heureux qu'au point de vue intérieur. On ne saurait se dissimuler que notre vie politique s'est beaucoup améliorée depuis six mois, bien que son orientation générale soit demeurée la même, avec plus de cohésion peut-être dans le parti exclusivement républicain, arraché à des influences d'à-côté. Le mérite en revient à M. Rouvier, et il y aurait quelque ingratitude à ne pas le reconnaître.

Evidemment, la question du Maroc n'est pas encore définitivement tranchée, mais le langage des feuilles allemandes n'est déjà plus le même, et, les démonts chauvins n'étant pas écoutés, on commence à comprendre que deux peuples ne peuvent pas se ruer l'un sur l'autre, dans un massacre énorme, parce qu'un ministre a été maladroit et, prenant le pretexte pour l'ombre, s'est laissé jouer par des gens plus forts que lui. — *H. J.*

NOTES DE LITTÉRATURE

SAINTE-BEUVE

et les Juste Olivier

La Correspondance de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier (*Mercure de France*, 1904) s'offre pas moins d'intérêt et n'a pas moins d'importance que les *Lettres à Collombet*, publiées en un ensemble par MM. Lerolle et Rousten (*Société française d'imprimerie et de librairie*, 1903). Les lettres de Ste-Beuve à ses amis de Lausanne avaient paru, en 1903 et 1904, dans la *Revue des Deux Mondes*. M. Léon Séché les réédite en volume, et y joint les lettres de M. et Mme Olivier à Ste-Beuve, dont il doit la communication à M. Spoelberch de Lovenjoul. Pourquoi a-t-il mis celles-ci en appendice, au lieu de les intercaler à leur date entre les lettres de Ste-Beuve ? Le recueil y eût gagné en clarté. C'est là un de ces détails d'exécution, auxquels ne donne pas assez de soin la Société du *Mercure de France*, si attentive, d'ailleurs, à satisfaire la curiosité du cercle qui s'intéresse à l'histoire des écrivains et de leurs idées, et à qui nous sommes redevables déjà de si précieux documents. M. Léon Séché a fait précéder cette correspondance d'une introduction, où tout l'essentiel est dit sur les relations de Sainte-Beuve et des Olivier.

Le présent volume est le complément nécessaire des *Chroniques parisiennes*, que M. Troubat donna, dès 1876, à la librairie Calmann-Lévy. Olivier étant directeur de la *Revue Suisse*, Sainte-Beuve la renseignait sur Paris. Il lui envoyait ses nouvelles, lui faisant le soin de les ordonner et rédiger. Elles étaient anonymes, sauf le critique qui, dans ses articles de la *Revue des Deux Mondes*, se croyait obligé à certaines atténuations, y jugeait les hommes, leurs actes et leurs livres en toute sincérité. Entendez : avec quelque malice. Nous pouvons l'en croire, quand il écrit ici-même à Olivier que ce sont là « ses poisons ». Aussi bien a-t-il exposé son dessein dans ses articles sur *Mathieu Marais* (*Nouveaux Lundis*, éd. Calmann-Lévy, t. IX) : « On peut, avec probité et sans manquer à rien de ce qu'on doit, bien voir à Paris sur les auteurs et sur les livres nouveaux ce qu'on ne peut imprimer à Paris même à bout portant, et ce qui, à quinze jours de là, s'imprimera sans inconvénient, sans inconvénance, dans la Suisse française. Je l'ai éprouvé durant les années dont je parle (1843-1845). J'avais en ce pays ce seul, un de ceux de qui l'on peut dire qu'ils sont anonymes avec nous, un autre moi-même : M. Juste Olivier, et mêle avec nous donné le plaisir de dire pendant deux ou trois ans des choses justes et vraies sur le courant des productions et des faits littéraires. On le peut, on le pouvait alors sans être troublé, ni même soupçonné et reconnu. J'excepte le politique ; mais, pour le littérateur, Paris ne s'inquiète que de ce qui s'imprime à Paris. » Le tacle publié par M. Troubat est cité de Sainte-Beuve. C'était, sans doute, la partie la plus littéraire ; mais non pas le plus intime de la correspondance avec le professeur de Lausanne. Olivier avait promis d'imprimer tout ce qu'il en avait conservé, mais il était mort avant de l'avoir pu faire (7 janvier 1876). Ses héritiers, Mme Th. Burnand, devait remettre jusqu'en 1903 d'exécuter cette promesse.

Les relations de Sainte-Beuve avec les Olivier remontaient à 1837. La poète des *Pensées d'Août* venait d'éprouver une grande douleur. Il nous en dit le cause dans le dernier sonnet du *Livre d'Amour*, publié, au mois de Décembre dernier, par M. Troubat (chez Durel, Paris, 1904).

J'ai vaincu, de Didon, ou de Phèdre, ou d'Hélène, Faire, à ma Laure aimée, une plus douce Reine, Pour elle aussi plus douce, et pour le cher vate [quem,

Souriant, se plaisant aux tristesses légères, Chantant ses mélodie au fond des jours sévères... Je oublie le nuance, et j'ai gâté l'ardeur.

En vain, il avait, par sa nouvelle de *Madame de Pontivy*, conseillé à celle qui avait voulu la rupture, de renouer la liaison regrettée. Il n'avait d'autre refuge que les lettres. « L'amour est ajourné, écrit-il à Mervier, le 29 décembre, le reprendrai-je jamais ? Ai-je passé le temps d'aimer ? Attendons, oublions ce que nous avons cru éternel. Voyez-vous, c'est à jamais fini *de ce côté*, que vous savez ; je ne reverrai ni n'écrirai jamais ; j'ai été si blessé d'une telle indifférence ! Mais blessé, cela veut dire que j'en souffre encore ! » — Il devait revoir, écrire, et longtemps souffrir. Aussi ces amis, entre autres Coïmbet, le pressaient-ils de faire une retraite avec les solitaires de Port Royal, dont il avait dès avant la publication des *Pensées d'Août* conçu le dessein d'étudier l'histoire. Il avait compris déjà, et n'eut là l'une de ses plus belles idées critiques, que cette abbaye est le meilleur point de vue d'où l'on puisse considérer le XVIIe siècle.

Mme Olivier insista fort auprès de Sainte-Beuve pour qu'il donnât suite à ce projet. Elle y voyait, elle, un moyen sûrement de convertir la critique au méthodisme, du moins de le rappeler à la religion. Durant les premiers temps de sa liaison avec Victor Hugo, Sainte-Beuve avait pu paraître gagné à la foi du poète des *Odes* ; mais, depuis la rupture avec Adèle, l'élève de Daunou et de Tracy, l'analyse sérabin matérialiste reprenait le dessus, « si je ne me trompe, écrit Mme Olivier, votre conscience vous a dit que vous retirer à l'écart pour examiner le grand problème de la destinée vous conduirait à y trouver Dieu, et à l'accepter, pour vous comme pour l'univers, chose que toute âme d'homme doit faire à son tour et seule, que nul ne peut vous épargner. Sans doute, le moyen en question n'est pas unique, n'est pas infaillible ; mais si Dieu vous l'a montré, il le sera pour vous. Si vous entendez *aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas votre cœur*. Quand il se pourrait faire que vous n'eussiez d'autre profit religieux d'avoir obéi à ce que vous sentez au fond de vous être un appel moral, que d'avoir obéi, vous seriez encore amplement dédommagé de ce qu'il vous en a pu coûter. » Un peu plus tôt, elle ajoutait : « Votre conscience intellectuelle, si je puis ainsi parler, vous tient à peu près le même langage. Elle vous montre assez clairement les avantages d'un long travail, austère et utile, qui détermineront Sainte-Beuve. Il eût, d'ailleurs, renoncé tel-même sur son *jansénisme* dans l'un des *pensées*, recueillies à la fin du troisième vol. des *Portraits littéraires* : La page mérite d'être citée : « Je sais l'esprit le plus brisé et le plus rompu aux métamorphoses. J'ai commencé franchement et crûment par le XVIIIe siècle le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamark et la physiologie ; là est mon fond véritable. De là je suis passé par l'école doctrinaire et psychologique du *Globe*, mais en faisant mes réserves et sans y adhérer. De là j'ai passé au romantisme poétique et par le monde de Victor Hugo, et j'ai en l'air de m'y fondre. J'ai traversé sceptique, ou plutôt croyant à la Saint Simonisme, et presque assoupi le monde de Le Mennais encore très catholique. *En 1837, à Lausanne, j'ai coloyé le Calvinisme et le Méthodisme et j'ai dû m'efforcer à l'intéresser*. Dans toutes ces traversées, je n'ai jamais oblédé ma volonté et mon jugement (hormis un moment dans le monde de Hugo et par l'effet d'un charme), je n'ai jamais engagé ma croyance, mais je comprends si bien les choses et les gens, que je donnais *les plus grandes espérances* aux sincères qui voulaient me convertir et qui me croyaient déjà à eux ».

Cette page suffit à montrer l'intérêt de la *Correspondance de Sainte Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*. C'est, si je puis dire, le journal de la traversée des Calvinisme et de Méthodisme. — On y trouve le récit des négociations, engagées avec l'Université de Lausanne, au vue du cours sur Port Royal ; on y apprend comment furent diaboriées, faites, retouchées, enfin publiées ces admirables leçons, dont l'ensemble forme l'une des plus grandes œuvres du dernier Siècle ; on y suit la liaison de critique avec les Olivier, mais aussi avec les autres professeurs de Lausanne, entre lesquels Vinet, dont il priait tout le critique, devait exercer sur lui une si profonde influence ; bref, on assiste, lisant ces lettres à toute sa vie, si dévouement consacrée à la littérature ; si bien remplie, si consolante, et, quoi qu'en ait dit, si digne, de 1837 à 1869. Le dernier billet adressé à Olivier est daté du 10 juillet et Sainte-Beuve est mort le 17 octobre.

Il n'en faut de beaucoup que nous ayons tonté la correspondance de Sainte-Beuve. Six volumes, en tout (*Correspondance et Nouvelle Correspondance, Lettres à la Princesse, Lettres à Collombet, Lettres aux Olivier*), c'est bien peu encore, mais cette dernière publication nous fera prendre patience ; car il semble bien que nous ayons désormais ce qu'elle comprend de plus significatif.

MEDÉRIC DUFOUR.

Échos et Nouvelles

L'odyssée d'un Journaliste japonais

Le journalisme c'est pas ni Japon le métier rêvé.

Un malheureux ère nom de Delle Okuf pourra de nombreux brevets universitaires, docteur en médecine, etc., fut arrêté ces jours-ci, dans un petit village belge, pour espionnage. Brillant journaliste à Tokio, il fut dépêché sur le théâtre de la guerre un peu après l'ouverture des hostilités. Mais il eut l'imprudence de critiquer le service ambulancier de l'armée du général Kuroki. Arrêté et jeté en prison, il put s'évader la veille de sa comparution en conseil de guerre.

Il arrive à Marseille à bord d'un caboteur où il avait gagné son passage en travaillant comme chauffeur. Mais on cachant pas parler deux mots de français, il ne put s'employer nulle part et alla échouer sur la frontière belge, après avoir traversé la France à pied.

C'est le que le police du roi Léopol l'a massifié. Le pauvre docteur Delle Okuf doit réfléchir sur les dangers qu'il y a à ne point retenir sa langue ou sa plume.

Imbécile !

Le kronprinz, avant son mariage, eut une telle passion pour une jeune fille de la bourgeoisie américaine, qu'il manifesta l'intention de l'épouser. Un jour même, il envoya une dépêche à l'empereur pour lui apprendre son intention de renoncer à la couronne.

Guillaume II prit sa meilleure plume et, tout jouer par le voie télégraphique, répondit à son fils :

— Imbécile !

Le kronprinz se le tint pour dit et immola son amour à la couronne.

Troupe américaine

Les derrières, de le cell, [illegible] longtemps sur eux-mêmes sans et reposer.

Les plus robustes avaient pu tourner pendant vingt-cinq minutes. Une américain, a voulu battre le record des derrières tournoyés. Elle a fait le toupie pendant trente-deux minutes. A près quoi, elle a couri et s'est assise. Si ça lui a fait plaisir, nous serions bien curieux de le contrarier.

Un terme délicat

Les pasteurs luthériens d'Allemagne, quand ils procèdent à un mariage, ont pour tradition d'interpeller le fiancé par le mot « monsieur » et la fiancée par le mot « vierge ».

Un pasteur a proposé récemment de renoncer à cette tradition : « A Berlin, a-t-il dit, il arrive souvent qu'une fiancée en mérite pas l'épithète que nous lui adressons ».

A décidé paraît-il, de réserver désormais l'épithète de « vierge » aux fiancées des campagnes. Celles des villes seront apostrophées « mademoiselles ».

Ces pasteurs sont bien impertinents. Et puis, de quoi se mêlent-ils ?

Mot de Jean

A propos de la tension entre la Suède et la Norvège.

— Tantôt, le Norvège, se jugeant offensé dans la question des consulats, a relevé le gant...

Dame, le gant... de Suède !

AU JOUR LE JOUR

L'HOMME VOLANT

Si la police se mêle maintenant, d'arrêter les hommes les mieux intentionnés, qu'allons-nous devenir ?

Les inventeurs est contre eux une foule d'ennemis, au premier rang desquels je suis bien obligé de nous compter, nous autres malheureux journalistes.

Et comment ne guirions-nous pas par les détester, quand ils viennent nous prendre le meilleur de notre temps, pour nous entretenir de leurs imaginations !

Je n'ai jamais eu l'honneur de fréquenter le digne monsieur qui a inventé « le jeu du pivert », avec lequel il prétendait régénérer la France, mais je me souviens d'un honnête Pyrénéen qui m'accabla pendant des mois de notes interminables sur une « machine qui s'actionnait elle-même, au point qu'elle ne pouvait plus s'arrêter quand elle était lancée.

J'ai aussi mémoire d'un aimable petit tailleur belge qui me me lâchait plus, quand il avait à me parler d'un ballon dirigeable de son invention, qui était assurément la chose la plus comique qu'il fut possible de rêver.

Les gens qui découvrent tous les jours quelque merveille inattendue ont aussi pour adversaires les financiers, lesquels se refusent obstinément à leur fournir des fonds pour l'exécution de leur idée.

Jusqu'à aujourd'hui, cependant, on n'avait pas entendu dire que la police était hostile aux inventeurs.

Or, celle de Londres vient de montrer de regrettables sentiments à l'égard de ces derniers, représentés par un jeune homme de nom d'Edgar Wilson, portant par surcroît le sobriquet de l'Aigle.

Justifiant ce surnom, Edgar l'Aigle avait construit une paire d'ailes énormes, au moyen desquelles il prétendait s'élancer dans les airs du haut du pont de Westminster.

Il se rendit en effet en cet endroit, se mit au jusqu'à la ceinture, fixa ses ailes à ses épaules et, devant une foule immense, il s'apprêtait à se précipiter dans le vide, quand la police intervint et lui interdit ce genre de locomotion.

Edgar l'Aigle s'est soumis, mais il a annoncé qu'il recommencerait, car il veut, dit-il, consacrer à son pays « le privilège de la suprématie de l'air », ce qui part d'un bon naturel.

Quant à la police, il paraît qu'elle ne s'est mêlée de la chose que parce qu'il lui a commis immoral de laisser un spectateur particulier voler, en plein jour tour, ces mêmes de Londres.

RAOUL TABOSSE.

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

LA QUESTION MAROCAINE

Négociations Franco-Allemandes

M. Rouvier et les députés

Paris, 19 juin.

La conversation qui continua entre le président du Conseil et le prince Radolin, de l'avis de presque tous les députés avec lesquels nous nous entretenons, doit aboutir à un résultat favorable à la politique d'apaisement. La presque unanimité des députés paraît disposée à faire au long crédit à M. Rouvier pour lui permettre de mener à bien les négociations avec l'Allemagne et l'Angleterre non seulement en sujet de l'affaire marocaine, mais encore pour lui permettre de collaborer avec succès à l'œuvre de pacification en Extrême-Orient.

L'opinion à l'étranger

Paris, 19 juin.

A Londres, diverses personnalités politiques et diplomatiques, dont certaines appartiennent à l'entourage de lord Lansdowne, ont l'impression que le gouvernement britannique est décidé à ne créer aucune difficulté à la France dans le règlement de l'affaire marocaine.

On estime que la forme même de l'accord du 9 avril 1904, accord que la France a loyalement exécuté, facilitant à l'Angleterre le réalisation des avantages que cet accord lui consentait, notamment en Egypte, impose à la Grande-Bretagne le devoir, d'utiliser facile à remplir, de prêter son concours à la France suivant les désirs qui seront exprimés par celle ci. C'est, en ce qui touche le Maroc, l'esprit qui animera sans nul doute le diplomatie britannique.

A Berlin, à la Wilhelmstrasse, l'impression officielle est que bien que plusieurs points importants soient encore en suspens, il est probable qu'un règlement satisfaisant interviendra « bref délai.

Situation extérieure

Au Maroc, le makhzen vient de décider d'envoyer un nouveau renfort de 500 hommes à Saïdia. Ces troupes quitteront prochainement Fez sous le commandement de caïd Si-Driss et Cammach, qui prendra la direction des opérations à Saïdia.

L'ambassade allemande continue à entretenir ses relations suivies avec le sultan.

On parle loi de certaines concessions obtenues par l'Allemagne, mais rien n'a encore été confirmé dans ce sens.

On mande de Tanger au *Daily Mail*, le 11 juin, que Bou-Amama est de nouveau en campagne.

A la frontière

A Alger, le gouverneur général a été avisé en matin que les autorités marocaines, faisant droit à sa deuxième réclamation au sujet des commerçants de Lalla-Marnia, qui ont vu récemment des troupeaux enlevés par les Marocains, accordaient la large indemnité réclamée. L'incident est clos de cette façon.

la « grande Duchesse » cambriolée

Paris, 19 juin.

Mme de Bionne — alias Hortense Schneider — le célèbre protagoniste des opérettes d'Offenbach, créatrice inoubliée de la *Grande-Duchesse de Gérolstein* et de tant d'autres rôles fameux, habite seule un coquet hôtel situé au 123 de l'avenue de Versailles.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le gardien de l'immeuble, ayant entendu du bruit, se leva et s'aperçut des cambrioleurs qui s'apprêtaient à crocheter la serrure de la porte d'entrée. Sans hésiter, il tira un coup de revolver, mais sans les atteindre, et les voleurs prirent le fuite.

Mais la détonation avait attiré deux agents, qui se mirent à leur poursuite et réussirent à se saisir en à la porte de Billancourt ; c'est un jeune homme de vingt-quatre ans, nommé André Mayeux.

Les Scandales de l'Histoire

Comment l'amour d'un beau Comte Autrichien servit le Coup d'Etat en Serbie

Le *Cri de Paris* raconte ainsi, dans son numéro de cette semaine, comment la comtesse Kevenhuller-Metsch, actuellement ambassadeur d'Autriche à Paris, fut indirectement cause de la révolution de palais qui coûta la vie au roi Alexandre de Serbie et à la reine Draga :

Au temps où Milan Obrenovitch était encore sur le trône de Serbie, l'Autriche et la Russie étaient en âpre compétition au sujet du pays danubien.

La tête de mât entre Milan et la reine Natchia fut de courte durée, et à Vienne on sut bientôt qu'un ambassadeur jeune, entreprenant et beau, servirait beaucoup plus les visées de l'Autriche que la plus fin diplomate. Il fallait un « bel homme » et ce fut le comte de Kevenhuller que l'on choisit.

Fort avec la reine Natheie qui commettait l'imprudence d'écrire des lettres que lesquelles son royal époux mit le mets et qui lui valurent l'exil que l'on sait.

Lorsque Milan est à son tour quitté la Serbie, il remontra à Bucharest, Draga Mashin qui n'est bientôt plus rien à lui refuser. Draga apprit l'existence des lettres de la reine Natheie et s'en saisit ;

Mais femme vertu. Un jour elle quitta Milan et alla porter les immodestes lettres à Natheie, qui séjournait à Biarritz. La reine, en lieu de payer ce service quelques milliers de francs, la menaça d'abord d'incendier et finalement lui intimida. Alexandre, roi de Serbie, vint au jour à Biarritz et s'prêt de cette étrange scène de sa mère. La reine essaya vainement et par tous les moyens de s'opposer au mariage de son fils avec l'ex-maîtresse de Milan.

On se rappelle ses cartes ouvertes d'une franchise un peu trop brutale que la reine Natheie adressa à cette époque à la dame de cœur de son fils. En termes énergiques, elle déclara même lui rappeler que les grâces de Draga n'étaient plus de secrets pour tout le palais. Et la reine Alexandra, la seule pitié que consolidaire de vouloir leur offrir le refuge du trône... Mais ce qui lui importe principalement, c'est le réponse désespérée faite par Mme Draga à la reine Natheie :

« N'écrivez pas, Madame, lui écrivait-elle, que vous parlez à votre future souveraine, et montrez-vous surtout que, sur les vingt-quatre jolies, je ne vous en ai rendu que vingt. Les quatre, qui respirent des sentiments aussi ardents que le peut les mêmes pour mon maître et roi Alexandre, restent encore en ma possession. Je les ai conservées afin de pouvoir les publier, si vous le... [illegible] ».

La reine Natheie ne jugea [illegible] et tout. Draga Mashin épousa le roi Alexandre...

On sait le reste : les tristesses et les humiliations indélébiles de la Serbie, l'assassinat de ce couple royal et l'avènement du roi Pierre.

Le Mouvement Populaire Russe

La terreur à Varsovie — Une fabrique de bombes — Deux arrestations

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

Le syndicat socialiste de Varsovie, composé en grande partie d'israélites, ayant organisé des manifestations pour protester contre le projet de loi privant les juifs de droit de vote, une émeute s'ensuivit et l'infanterie a fait feu. Un soldat a été blessé et un israélite a été arrêté. On s'attend à la proclamation de l'état de siège.

Le bruit qui courait depuis quelques jours à Varsovie que l'on se prépare à piller les maisons des riches, a pris consistance dans les milieux policiers. Les fonctionnaires russes ont été avisés d'envoyer leurs familles en Russie par mesure de précaution. Les gens riches, effrayés, déposent leurs objets précieux dans les banques et se font délivrer des passeports afin de pouvoir quitter la ville au premier moment.

Tous les hauts fonctionnaires russes ont reçu une circulaire confidentielle à leur demandant le lieu où ils désireraient aller, au cas où il y aurait un siège à Varsovie, avec les noms des membres de leurs familles et les voies ferrées qu'ils auraient à suivre. Les réponses à ces questionnaires doivent être envoyées aussitôt au général Bogolubof, chef de l'intendance. Tout la monde ignore les motifs de l'envoi d'une paraille circulaire qui cause une grande émotion.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg à le *Daily Mail* annonce la découverte à Riveraki, à deux heures de chemin de fer de St-Pétersbourg, d'une fabrique de bombes dans laquelle dix huit engins terribles et soixante-vingt en préparation ont été trouvés.

La police a arrêté deux jeunes gens.

Tiflis, 19 juin.

Pour la répression des désordres dans certains districts des gouvernements de Tiflis et de Koutaïs, le prince Napoléon a été désigné à la place du général Alikhanof qui a été nommé gouverneur de Batoum.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Linièvitch est-il Vaincu ?

St-Pétersbourg, 19 juin.

Un bruit qui court et qu'un correspondant parisien à St-Pétersbourg ne rapporte que sous réserves prétend que le général Linièvitch a accepté la bataille, mais qu'il a dû abandonner sa première ligne de défense et que ses pertes sont très grandes.

Défaite du général Mischchenko

Tokio, 19 juin.

Nien-Hue-Pan, d'où le général Mischchenko a été délogé après avoir subi de grandes pertes, se trouve à 50 milles au nord de Chang-Tu-Fu et à 3 milles à l'ouest du chemin de fer. Les Japonais continuent à occuper des positions tout le long de la route.

Stratégie impénétrable

Odessa, 19 juin.

Une dépêche privée de Khartiles, datée du vendredi dernier, vient d'être reçue ici. Elle assure que la position de l'armée russe de Mandchourie devient chaque jour plus [illegible] que ce que son succès [illegible] et de plus en plus dénoncé, à cause de l'impénétrabilité de ceux qui se pénètrent les secrets de la stratégie japonaise.

Rappel de la vieille garde

Saint Pétersbourg, 19 juin.

A l'effet de remplacer les officiers [illegible] blessés en Mandchourie, l'autorité militaire a l'intention de rappeler sous les armes tous les officiers en retraite âgés de moins de soixante ans et même ceux de l'Etat-major jusqu'à l'âge de soixante ans.

Les communications coupées

Une dépêche de Tangkow dit que le chemin et la dynastie font des ravages à Khartiles une centaine de personnes y meurent journellement ; il y a actuellement 20,000 blessés et malades dans la ville. Dit-elle, [illegible] les personnes [illegible] construite en dehors de la ville.

Les officiers russes étudient [illegible] la construction de la voie [illegible] dans le nord [illegible].

La [illegible] régiment d'infanterie de [illegible] venant de Crimée [illegible] Dmitrik ; les hommes [illegible] villes [illegible] et [illegible] depuis [illegible] Vladivostok [illegible] pays des désordres [illegible].

Au retour du [illegible] Baltique, les [illegible] Dmitrik [illegible]